

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Neuf, le Lundi 29 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 Juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Melle MORACCHINI, M.M CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M.M COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M.M D'ORAZIO, RUAULT, Mme FENOCCHI, M.M CORTEY, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme MOUSNY-PANTALACCI	à	M. Le MAIRE
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme FERRI-PISANI	à	M. AMIDEI

Etaient absents :

M. CERVETTI, Mme GUIDICELLI, Mme RISTERUCCI, Adjoints au Maire, Mme JOLY, M. BERNARDI, Mme CURCIO, Mme PASTINI, Mme GUERRINI, M. MARCANGELI, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	32
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 29 Juin 2009	Délibération N°2009/ 130
------------------------------	--------------------------

Programmation pour la saison estivale 2009.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Depuis plusieurs années, une programmation éclectique alliant des genres différents dans tous les domaines artistiques (musique classique, chants traditionnels, comédies musicales, danse, théâtre, causeries philosophiques, variétés...), est proposée au public durant la période estivale.

L'objectif de ce programme est d'offrir, pour satisfaire l'attente du plus grand nombre, une pluralité de formes d'une grande diversité dont l'affiche permet à la fois la découverte de talents moins connus et la rencontre avec des artistes de grande notoriété. La large place laissée aux groupes de chant et de musique corses, attire une grande partie de la population locale ainsi que de nombreux touristes curieux de connaître la richesse du répertoire insulaire. Le calendrier de cette saison s'organise, selon des modalités différentes, autour d'une planification d'événements et de représentations émanant:

- De l'Office Municipal du Tourisme qui met en place un programme spécifique.
- Des services de la Ville (Culture, Sport ...) dans le cadre d'un partenariat renforcé avec des acteurs culturels et des porteurs de projets privés.

La Ville d'Ajaccio, en soutenant financièrement les projets, en mettant à disposition le matériel technique et les agents du CTM / service Festivités, en ouvrant ses espaces et particulièrement le théâtre de verdure du Casone, aux producteurs de spectacles permet qu'une saison estivale complète soit réalisée.

L'ensemble des modalités d'organisation de ces manifestations est formalisé par des conventions fixant les apports et les obligations de chacun des partenaires, à partir d'un cahier des charges et d'un état des lieux précis. Par ailleurs, sachant que la mise à disposition d'un espace public avec matériel et personnel communal impose, par la loi et les règlements en vigueur, l'obligation d'une redevance, chaque organisateur occupant le domaine public devra verser à la commune une somme forfaitaire dont le montant sera fixé par la grille tarifaire proposée à la validation du Conseil Municipal du 29 juin 2009.

Etant considéré que le CASONE peut accueillir de 2 100 à 3 750 personnes,

Etant considéré le calendrier arrêté comme suit (sous réserve de modifications)

MANIFESTATION	OPERATEUR	LIEU	DATE/ HEURE	REMARQUES
RENCONTRES 9^{ème} ART FESTIVAL BD	ASSOCIATION CASES ET BULLES	P. FOCH	19, 20, 21 juin	Soutien technique
MUSIQUE JAZZ FESTIVAL JAZZ IN AIACCIU	ASSOCIATION JAZZ IN AIACCIU	Lazaret Citadelle	24/25/26 juin 21H 27 juin	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
LES MISERABLES COMEDIE MUSICALE	ASSOCIATION SCENE SET	CASONE	2 et 3 juillet 21H30	Soutien technique
ONE-WOMAN-SHOW MADO LA NICOISE	ASSOCIATION AOC	CASONE Autoproduction	7 juillet 21H30	Soutien technique
MUSIQUES ACTUELLES ROCK STATION TOUR	ASSOCIATION MUSICA IN CORSICA	P. DU DIAMANT Gratuit	09 juillet 21H	Soutien technique

RECONTRES LITTERAIRES "FESTIVAL DU POLAR CORSE ET MEDITERRANEEN"	ASSOCIATION CORSICA POLAR	P. FOCH	10 au 12 juillet	Soutien technique
COMEDIE MUSICALE ALI BABA	ASSOCIATION « LA WILL »	CASONE Autoproduction	17 juillet 21H	Soutien technique
MANIFESTATION LITTERAIRE JOURNEES DU LIVRE CORSE	ASSOCIATION DES EDETEURS CORSES	P. FOCH	17/18 juillet 07/08 août	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
COMEDIE MUSICALE HOMMAGE A JEAN FAUCELLI	ASSOCIATION MUSIC ' ALL	CASONE Autoproduction	18 juillet 21H30	Soutien financier (subvention Associations) Soutien technique
MUSIQUE VARIETE AJACCIO MUSIC LIVE	LA BOITE A COM	CASONE Gratuit	21 juillet 21H30	Soutien technique
LES QUARANTAINES DU LAZARET RENCONTRES LITTERAIRES, PHILOSOPHIQUES, SCIENTIFIQUES : débats, conférences...	ASSOCIATION François OLLANDINI	Lazaret Gratuit	21/25 juillet	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
MUSIQUES ACTUELLES FESTIVAL DE ROCK	ASSOCIATION BB PROD LE MOUV	CASONE Autoproduction	23/24 25 juillet 21H	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
MUSIQUE VARIETE CONCERT Patrick FIORI	ASSOCIATION AOC	CASONE Autoproduction	28 juillet 21H	Soutien technique
MUSIQUE VARIETE CONCERT GREGOIRE	SARL KEY PROD	CASONE Autoproduction	31 juillet 21H	Soutien technique
THEATRE « KUBILIAD »	HELIOS PERDITA	A déterminer	A déterminer	Soutien technique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CINQUI SO	OMT ASSOCIATION STELLA BELLA	LAZARET	03 août 21H	Achat du Concert OMT
COMEDIE MUSICALE AU SON DES GUITARES	CLUB DU GFCOA	CASONE Autoproduction	01 août 19H	Soutien technique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT I MUVRINI	AGFB PROD	CASONE Autoproduction	07août 22H30	Soutien technique
COMEDIE MUSICALE LA CORSE CHANTE TINO	ASSOCIATION LES VOIX DU SUD	PLACE DU DIAMANT Gratuit	12 août 21 H	Soutien technique
THEATRE MADAME Sans GENE	OMT CiE DES SYLVES	C. DU LYCEE FESCH	13 août 21H	Soutien financier et technique Achat de spectacle OMT
MUSIQUE VARIETE INTERNATIONALE RABEATS	OMT	P. DU DIAMANT Gratuit	15 août 23H	Concert du 15 août OMT
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT CANTA	OMT	P. DIAMANT Gratuit	20 août 21H	Achat de spectacle - OMT
COMEDIE MUSICALE MEDLEY : ROMEO ET JULIETTE / LES 10 COMMANDEMENTS... CABARET...	ASSOCIATION « LA WILL »	CASONE Autoproduction	22 août 21H	Soutien technique

CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT CHJAMI AGHJALESI	ASSOCIATION I CHJAMI AGHJALESI	CASONE Autoproduction	23 août 21H	Soutien technique
RENCONTRES LITTERAIRES RACINES DE CIEL	ASSOCIATION VIA GRENELLE	LAZARET	5 et 6 septembre 21H	Soutien Financier(Subvention Associations) Soutien technique

Etant considéré que les moyens techniques disponibles souhaités par les partenaires sont aux normes,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

de se prononcer :

- sur l'approbation de l'ensemble de la programmation.
- sur la proposition de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

d' autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce programme d'activités.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 26 Juin 2009

**ADOPTE
à l'unanimité de ses membres
présents ou représentés**

- Le programme de la saison estivale, tel qu'exposé ci-dessus,
- La proposition de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

DIT

que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville, exercice 2009, chapitre 65, fonction 33 article 6574.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE,

Simon RENUCCI.